













Code 216 – Ed 01/06/2013 Page 1 sur 3

# **ANTI MERULE**

### TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DE LA MERULE

la marque du bâtiment

#### 1. PRESENTATION

**ANTI MERULE** est un liquide concentré curatif et préventif, diluable à l'eau, qui permet de traiter les bois et les murs envahis par la mérule.

Depuis plusieurs années, la mérule est de plus en plus présente dans les habitations. Elle se développe (aspect mousse blanchâtre) principalement dans les locaux humide, sujet à une mauvaise ventilation et à un manque de luminosité.

Ce champignon, le plus redouté et le plus destructeur, trouve sa source en s'attaquant au bois résineux ayant une humidité excessive ou accidentelle (entre 20 et 40%). Remarquablement organisée, la mérule se développe en se nourrissant de la cellulose des bois qui se transforme en blocs et en poussières.

Elle développe ses racines au travers de la maçonnerie pour pomper l'eau là où elle se trouve, laissant sur son passage des dégâts importants; destruction de mortier ou de pierres naturelles. Après un développement rapide, elle passe au dernier stade; libérer des millions de spores, fines poussières servant à l'ensemencement d'autres foyers.

### 2. AVANTAGES

- Ne tâche pas le bois
- Inodore
- Peut-être recouvert par toute finition usuelle (peinture, papier peint, colle et enduits).
- Ininflammable.
- N'attaque pas et ne détruit pas les supports.
- Efficace sur tous les supports.

- A une action curative : bloque toute prolifération de la mérule.
- A une action préventive : empêche toute prolifération de la mérule.
- Facile d'emploi et économique.

### 3. DOMAINE D'APPLICATION

- Toutes constructions en bois.
- Supports poreux, les bois, dérivés celluloses et les murs.
- Maçonnerie, pierre, enduit.
- Les vides sanitaires, cuvelages et caves.

### 4. MODE D'EMPLOI

#### Préparation des supports :

- Les supports doivent être sains, propres, dépoussiéré.

#### Travaux préparatoires :

Eliminer complètement les parties visibles du mycélium et des fructifications.

Eliminer les bois, les cartons sujet à prolifération de la mérule.

Les parties du bois fortement attaquées doivent être remplacées et traités.

Enlever le crépi de finition jusqu'à au moins 1 m des endroits attaqués.

Gratter les fissures murales.

Avant traitement, si l'humidité provient d'une fuite d'eau, elle devra être supprimée.

Améliorer la ventilation des locaux traités si possible.

Une attaque par un champignon lignivore est toujours due à une humidité excessive du bois et des murs. Pour cette raison, il faut déterminer et éliminer, parallèlement au traitement fongicide, les défauts de construction qui sont la cause de la présence d'humidité.





















Code 216 – Ed 01/06/2013 Page 2 sur 3

# **ANTI MERULE**

### TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DE LA MERULE

#### la marque du bâtiment

#### Mise en œuvre :

Agiter avant dilution du produit.

ANTI MERULE doit être dilué avant emploi 1 L pour 1 L d'eau.

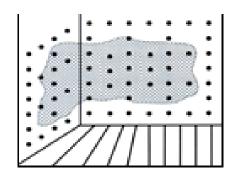
S'utilise au pinceau, au pistolet, au pulvérisateur.

Mouillé sur mouillé en 2 fois jusqu'à saturation.

#### Pour le traitement en profondeur traiter en injection :

Forer des puits de diamètre 12 à 20 mm, de façon à couvrir la zone contaminée.

Les trous sont espacés de 15 à 30 cm en général ; leur profondeur est de la moitié de l'épaisseur du mur.



#### Précautions :

Les ramifications ne sont pas toujours visibles, pulvériser du sol au plafond.

Les éléments ne devant pas être traités seront protégés.

Tous les déchets doivent être brûlés.

#### Application:

Matériel

: Pinceau, Pistolet, Pulvérisation, Injection

Nettoyage du

d'application

matériel

: Eau

Diluant

· Eau

Des dégâts risquent d'apparaitre sur les supports traités à cœur et en surface dans les semaines qui suivent l'application d'**ANTI MERULE.** Faire le nécessaire pour la réhabilitation des matériaux.

# 5. CARACTERISTIQUES

Masse volumique : 1.00 ±0.05 g.cm<sup>-3</sup>

**Dilution** : 1L pour 1L d'eau

**Consommation** : 3m² / L de solution diluée en pulvérisation pour les 2 couches

20L de solution diluée / m³ en injection

Séchage

(20°C – 65%HR) : 4-5 heures au toucher

Recouvrable : 24-48 heures

Conservation : 18 mois en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).



42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 14 40 40 - Site web : www.dorthz.com
SAS au capital de 858 677 € - Siret 830 512 166 00018 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059 Z



ENTREPRISE CERTIFIÉE















Code 216 – Ed 01/06/2013 Page 3 sur 3

# **ANTI MERULE**

# TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DE LA MERULE

la marque du bâtiment

### 6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.quickfds.fr.
- Ne pas appliquer en présence de denrées alimentaires.
- Entreposer à l'abri du gel.
- Produit biocide: TP8/10 Substance active biocide: *Chlorure de benzalkonium*, CAS: 68424-85-1, 39,2g/L, *Chlorure de didecyldiméthyl ammonium*, CAS: 7173-51-5, 9,6g/L.

Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit et la fiche de données de sécurité.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

